

L'An Deux Mille Neuf, le SEIZE DECEMBRE à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEONARD – LEPOITTEVIN – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – MESNIL (à partir de 18H35) – SOURISSE – DELAUNAY – M. LE MIEUX – Mme RENARD – M. VIGNET – Mmes FATOME – LEFEVRE – GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLED – MM. LOAS – NOLLEAU – BLAIZOT – Mme BLAIZOT – M. PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD jusqu'à 18H35) – M. LEPELLETIER (pouvoir à M. LE MIEUX) – M. BURNOUF (pouvoir à André ROUXEL)
ABSENT NON EXCUSE – M. PINEL
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Concours photo amateurs 2009 - Prix

Il est exposé au Conseil Municipal que la Ville de Tourlaville a organisé du 9 au 24 novembre 2009, un concours photo amateurs. Un jury composé des membres de la commission de la culture a choisi les lauréats de ce concours auxquels sont attribués 5 prix sous forme d'une valeur de 155 euros chacun.

La répartition des prix est la suivante :

- 1^{er} prix adolescents noir et blanc
Mademoiselle Annaëlle MORANGE

- 2^{ème} prix adolescents couleur
Monsieur Ronan PASTOL

- 1^{er} prix adultes noir et blanc
Monsieur Thierry TATON

- 2^{ème} prix adultes couleur
Monsieur Vincent GONNET

- prix spécial du jury
Monsieur Julien SIMON

L'Assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer à ce sujet

Le Conseil Municipal

VU l'avis de la commission de la Culture et des Loisirs, et de la commission des Finances, des Ressources Humaines et Nouvelles Technologies

APRES en avoir délibéré

DECIDE d'attribuer aux 5 lauréats du salon des peintres indépendants 2009, 5 prix de 155 euros

RETIENT la répartition donnée par le jury

Le Maire

André ROUXEL

